

**Droit de préemption urbain comprenant l'ensemble des zones U et AU du document en vigueur**

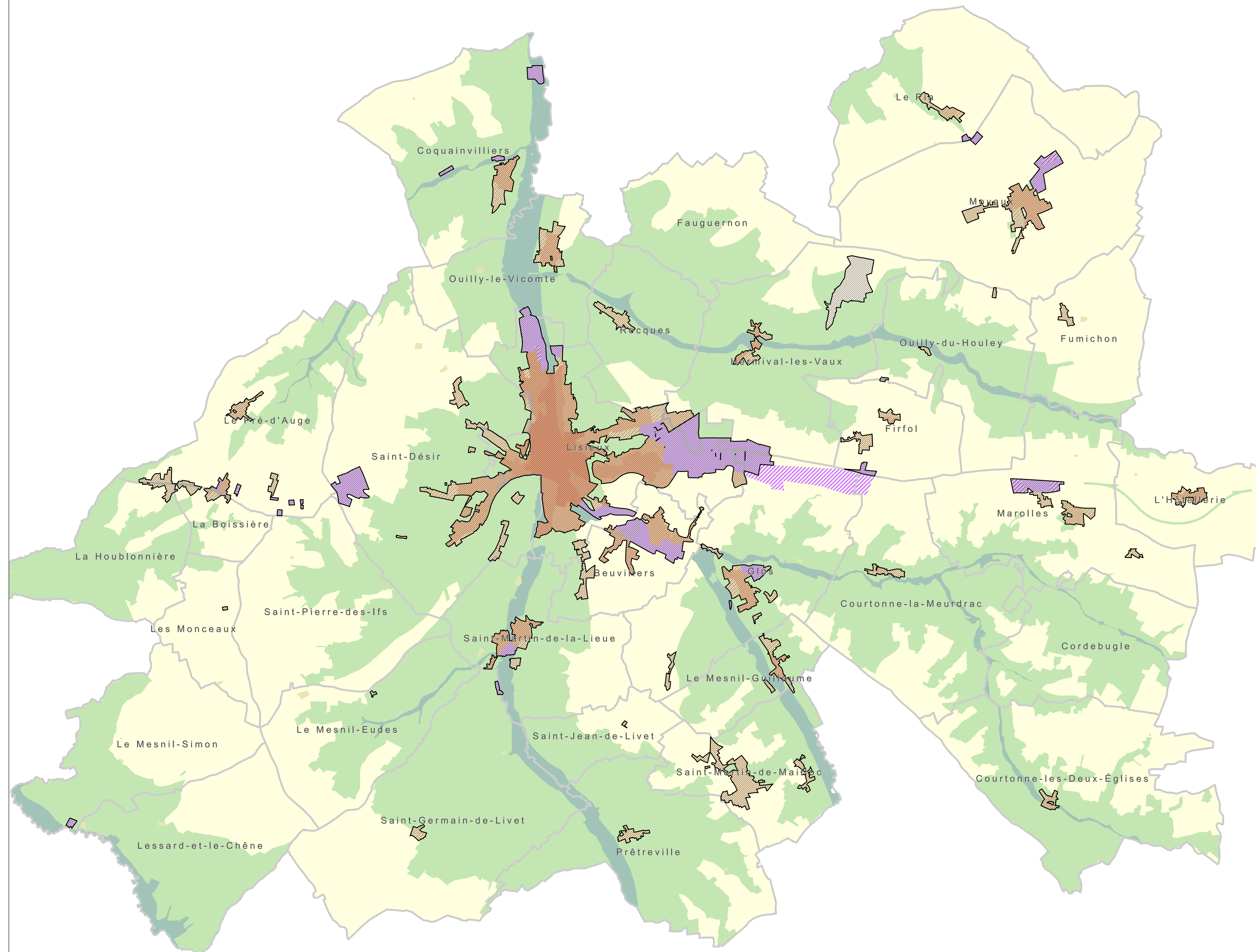
▨ Limite du DPU

**Zonage**

- ▨ Zone urbanisée à vocation résidentielle ou mixte (UA, UAr)
- ▨ Zone urbanisée à vocation résidentielle ou mixte (UB, UBh)
- ▨ Zone urbanisée à vocation résidentielle ou mixte (UC)
- ▨ Zone urbanisée à vocation résidentielle ou mixte (UD)
- ▨ Zone urbanisée à vocation résidentielle ou mixte (UE)
- ▨ Zone urbanisée à vocation économique (UX, UXc, UXi)
- ▨ Zone correspondant au parc zoologique (Uzoo)
- ▨ Zone à urbaniser à vocation résidentielle (1AUb, 1AUc, 1AUd, 1AUe, 2AU)
- ▨ Zone à urbaniser à vocation économique (1AUx, 2AUx)
- ▨ Secteur de hameau (Aa, Ah, Na, Nh)
- ▨ Zone agricole (A)
- ▨ Zone naturelle (N, NL, Nr, Nm)
- ▨ Zone naturelle protégée (Np)

**Élément de contexte**

▭ Limite des communes



**PLUi de LINTERCOM  
Lisieux Pays d'Auge Normandie**

Droit de préemption urbain

Echelle 1/26 000e

APPROBATION  
Vu pour être annexé à la délibération d'approbation du 21 décembre 2016

**Pièce n°7 - 2**